

Réf: Dossier 470805

Avis de constitution

SOCIETE « CIEL LUMIERE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE FACE A
LA SODECI, Lot 160, Ilot 7037

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CIEL LUMIERE »

Objet : *COMMERCE DE VITRE
*COMMERCE DE PORTE VITRE FENETRE VITRE ET ACCESSOIRES
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL;
-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.
-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.
-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.
-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBLIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE FACE A LA SODECI, Lot 160, Ilot 7037

Dirigeant(s) M CHEN JIAJIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02619 du 23/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13823/GTCA/RC/2026 du 23/02/2026

